Privatisation des aéroports de Lyon

Mardi 2 décembre 2014

Réaction d'Emmanuel Imberton, président de la CCI de Lyon
"Le Gouvernement nous a informés il y a quelques jours de sa décision d'intégrer la privatisation des Aéroports de Lyon dans son projet de loi sur l'activité et l'égalité des chances économiques.

Dans le cadre du pacte d'actionnaires qu'elle a signé avec l'État, la CCI de Lyon entend jouer pleinement son rôle d'actionnaire à 25% de la SA Aéroports de Lyon.

La CCI de Lyon observe avec attention l'ouverture du capital de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Les propositions nombreuses, françaises et internationales, illustrent la dimension fortement stratégique du sujet.

Notre seul objectif est de défendre les intérêts des entreprises et d'agir pour que notre aéroport continue son déploiement au service du développement économique, des activités internationales des entreprises et de l'attractivité du territoire de Lyon et de Rhône-Alpes.'

Emmanuel Imberton, Président de la CCI de Lyon, s'exprimera début décembre sur ce sujet, en amont de la présentation mi-décembre en Conseil des ministres de la loi Macron sur l'activité et l'égalité des chances économiques.